

Comité de Liaison SNCS-FSU

Section 25

Physiologie Moléculaire et Intégrative

**Compte-Rendu de la session
De Printemps 2006**

27-29 Mars 2006

Syndicat National des Chercheurs Scientifiques-FSU

1, place Aristide Briand 92195 MEUDON Cedex

Tel : 01 45 07 58 70

Fax : 01 45 07 58 51

sncs@cnrs-bellevue.fr

Comité de liaison du SNCS-FSU

Cette réunion s'est tenue au siège du CNRS (Michel-Ange) dans les locaux attribués au Comité National. La session de printemps a pour mission d'évaluer les projets de création de nouveaux laboratoires ou les projets de renouvellement d'association de laboratoires avec le CNRS. La section évalue également l'activité des chercheurs CNRS relevant de la section 25, qu'ils travaillent dans ces laboratoires ou dans d'autres structures (relevant d'autres sections ou d'autres EPST) sur une base biennale. Nous rappelons à ce propos que tout chercheurs CNRS est soumis à l'obligation d'envoyer un dossier d'activité tous les deux ans à la section dont il relève. Selon que son laboratoire est examiné ou pas, le dossier est dit à quatre ans (« gros » rapport avec bilan et projet) ou est dit à deux ans (rapport plus petit de mise à jour du précédent).

Chaque année, un petit nombre de rapports ne sont pas envoyés, ce qui oblige la section à différer son évaluation et à demander un nouvel examen à l'automne. Ce problème est souvent rencontré pour des chercheurs CNRS hors structures et met parfois en cause l'administration régionale qui oublie de transmettre les demandes de rapports aux intéressés. Néanmoins, l'évaluation se faisant systématiquement tous les deux ans, les chercheurs même isolés devraient pouvoir s'en souvenir.

Demande de création ou de renouvellement

Nous avons examiné l'activité et les projets de 5 laboratoires.

Au total les demandes ont été classées comme suit:

1. Projet porté par M Casteilla à Toulouse (ex laboratoire dirigé par Luc Penicaud).
Le Projet de recherche sera centré sur : le rôle de la mitochondrie dans la perception des nutriments et la dynamique mitochondriale en liaison avec le destin cellulaire: avec, comme tissus modèles, le système nerveux et le tissu adipeux.
2. ex æquo Projet porté par F. Moos à Bordeaux (ex laboratoire dirigé par Robert Dantzer)
L'activité du laboratoire sera centrée sur les relations entre la réponse immune acquise, l'interoception et le comportement de maladie ou de prise alimentaire. Les régulations de l'axe corticotrope et le rôle de l'hypothalamus seront particulièrement étudiés.
- 2 ex æquo Projet porté par B. Allard à Lyon (ex laboratoire dirigé par JM Pequignot)
Ce laboratoire s'intéresse aux mécanismes cellulaires des réponses adaptatives de l'organisme à un stress environnemental sévère (hypoxie, froid extrême). Les réponses étudiées vont des réponses ventilatoires chez le rat, au métabolisme lipidique chez le manchot empereur, à l'activité musculaire chez le rat ou chez *C. elegans*.
4. Projet porté par M Luppi à Lyon.
Ce laboratoire issu historiquement du laboratoire dirigé par M Jouvet s'intéresse aux mécanismes neurophysiologiques responsables du passage de l'état de veille au sommeil. Il s'intéresse également aux mécanismes responsables des différentes phases de sommeil lent et paradoxal.

Le cinquième projet n'a pas été retenu et n'est donc pas classé.

Evaluation des unités pour lesquelles la section 25 est « secondaire »

Nous avons évalué 10 laboratoires pour lesquels la section principale peut être la section 22, 24 ou 27. En fait il y a deux cas de figure que nous avons traités différemment. Dans un cas ces laboratoires sont de très grosse unités (TGU) formées de plus d'une dizaine d'équipes regroupées en département. Ces laboratoires provenant le plus souvent de la fusion (ou de l'absorption) de laboratoires, les départements regroupent encore des équipes travaillant dans un même champ

disciplinaire voire une même thématique. De ce fait, ces départements sont majoritairement constitués de chercheurs appartenant à la même section du comité national. Nous avons donc tenu à évaluer ces départements et leurs équipes dont le champ disciplinaire relève des compétences de la section comme nous le faisons pour un laboratoire plus classique afin d'avoir un suivi de l'évolution de notre discipline. Un vote de qualité a été réalisé sur les équipes et les départements mais nous n'avons pas pour l'instant réalisé de classement. Néanmoins la question se pose à la section pour le futur (voir plus loin).

Ces laboratoires étaient les suivants:

L'institut de Génétique Humaine à Montpellier (J. Bockaert, section 24): Deux départements relevant de notre section : Physiologie (J. Nargeot) et Endocrinologie (P. Mollard).

Le centre de Neurosciences à Bordeaux (Di-Scala, Section 27): 4 équipes relèvent de la section 25: 3 en neurosciences (issues de l'ex-labo Meyrand) et une en cardiologie (issu du labo Mironneau). Les 3 autres équipes sont à dominante cognosciences.

Le laboratoire de Neurosciences dirigé par JR Cazalets (ex-Bioulac, section 27). 2 équipes relèvent de la section: équipe Garret et équipe Bloch.

Dans d'autres laboratoires, le nombre de chercheurs de la 25 est plus faible (parfois un ou des chercheurs dispersés dans différentes équipes) et l'évaluation de la section est plus difficile car les champs disciplinaires couverts par ses laboratoires sont parfois trop éloignés de nos compétences. Dans ce cas, notre évaluation a surtout été celle de l'activité des chercheurs relevant de la 25.

Ces laboratoires étaient les suivants:

Laboratoire Sammarut (une seul chercheur 25); Laboratoire Fontcave (idem); Laboratoire Mulle (idem); laboratoire Thorpe (idem); laboratoire Shaeffer (idem).

La direction nous a également demandé de nous prononcer sur la création d'un institut de nutrition (et du goût) prévu à Dijon. Il s'agit d'une opération portée par l'INRA, le CNRS, l'université de Bourgogne et la région visant à créer un grand centre de recherche sur la nutrition en partenariat avec l'industrie agro-alimentaire. Ce dossier nous ayant été remis il y a à peine quelques jours, la section a refusé de l'expertiser. Par ailleurs, la construction de ce type de structure ne nous semble pas toujours judicieuse car les raisons économiques ont souvent un poids trop fort par rapport aux raisons scientifiques (voir plus loin).

Enfin, l'activité de certains laboratoires créés il y a deux ans a été examinée (Ricquier, Portha, Tronche, Mandel, Berthoz).

Entretien avec la direction scientifique du CNRS

Au cours de ces journées, nous avons reçu la visite du directeur scientifique du département VIVANT (M Van der Rest) et du directeur scientifique adjoint (M le Bivic). Rappelons que depuis cette année, les sections ne sont plus suivies par un seul DSA. Les DSA ont maintenant à leur charge un portefeuille de laboratoires appartenant à plusieurs sections. Les laboratoires à dominante neurosciences sont gérés par Bernard Bioulac alors que les autres laboratoires sont gérés par M le Bivic. Ce dernier a en charge la biologie intégrative animale et végétale incluant la biologie du développement. De fait, il en est en charge plusieurs sections (22, 24, 25, 26). De même M Bioulac a en charge une partie de la section 25, la section 27 et des laboratoires à l'interface avec les

neurosciences. Ce changement d'organisation n'est pas sans influence sur la « philosophie » du CNRS (voir plus loin).

Entretien avec M. Van der REST

Le département Vivant devient Sciences du Vivant. Malgré les changements de direction, il n'y a pas complètement de retour aux structurations passées. La direction réfléchit sur comment articuler les directions régionales et la direction scientifique. Le CNRS veut plutôt une présence en région pour pouvoir suivre la construction des PRES. Les PRES étant créés par les universitaires, le CNRS n'a pas à participer à leur montage mais doit être présent. Par rapport aux réseaux de recherches avancés (ex-campus), le CNRS doit être également présent.

Au niveau du département, l'organisation avec des directeurs scientifique Adjoint (DSA) reste en place. Il y aura un DSA génétique, un chargé de recherche cancer, un DSA sciences du cerveau, un DSA biologie intégrative animale et végétale. Plus tard, il y aura une personne chargée du partenariat international. La réforme Larrouturou avait introduit la notion de champs thématiques de recherches au détriment des contours des sections. Depuis le départ de Larrouturou, certains départements sont revenus là-dessus et les DSA sont des DSA centrés sur les sections. Pour le département du Vivant, ce changement n'est pas à l'ordre du jour. Néanmoins, il faut que les DSA soient présents lors des réunions du comité national. Cependant, ce sont les sections qui doivent décider si la direction doit être présente lors des réunions. Le comité national est une instance souveraine et doit le rester. Un autre problème est la présence des ingénieurs supports lors des réunions. Cette fonction est différente de celle qui était assurée par les assistants de gestion scientifique (rattachés à une section du CN). Il pourra venir en section à notre demande.

La vision du nouveau directeur est que les départements doivent être plus maître de l'attribution des budgets que ce que ne le prévoyait la réforme Larrouturou. Concernant, les relations entre les labos et les DSA, il y aura certains changements. Par exemple, la gestion des remplacements de courtes durées des ITA sera gérée par les directions régionales. Les interventions sont néanmoins limitées à 20000 euros. Les remplacements d'équipements détruits ou volés ne sont plus à la charge des départements mais des délégués régionaux auxquels un fond de 1,5 millions d'euros a été attribué.

Au niveau des dotations, BiblioVie coûte 1,8 millions d'euros et il reste donc en crédits exceptionnels 0,5 million d'euros. Les campagnes NOEMI se feront à partir de 2007 en automne afin d'avoir les résultats des affichages avant la campagne de recrutement ITA au printemps. Le département est en manque criant d'ITA. C'est la priorité absolue pour le département en 2007. Des informations alarmantes circulent sur les postes 2006.

La fonction de DIR (directeurs inter-régionaux) n'est pas complètement remise en cause au moins pour assurer le lien avec les PRES. En 2007, il y aura un renforcement d'aide aux chercheurs qui veulent s'investir dans l'enseignement. Le CNRS souhaite s'investir dans certains pôles de compétitivité.

Il y a 500 chercheurs CNRS à l'INSERM et 350 en sens inverse au niveau du département vivant. Un DSA chargé des chercheurs CNRS à l'INSERM va être nommé. Ces chercheurs seraient vus par les sections au moment de l'évaluation de leur labo (et non pas sur la date de naissance). Par ailleurs, si il y a assez de chercheurs CNRS dans un labo INSERM, le CNRS enverra un représentant lors de l'évaluation des laboratoires par l'INSERM.

Concernant les recrutements de candidats pour un labo INSERM, il ne faut pas en tenir compte dans la mesure où c'est le CNRS qui décide in fine de l'affectation. Cependant, il faudrait également que le recruté réfléchisse aux raisons qui le poussent à demander une affectation hors CNRS.

Notre système d'évaluation est mal adapté aux grandes unités. L'intérêt d'une grande unité c'est de faire émerger et disparaître de nouvelles équipes sans trop de problèmes pour la structure.

Par ailleurs, il ne s'agit pas de pré-flécher les crédits sur les équipes. Le directeur est maître des moyens. Il faut mettre en place une évaluation d'équipes.

ENTRETIEN AVEC M. LE BIVIC

André Le Bivic a été nommé DSA pour s'occuper de la biologie intégrative animale et végétale. Il assure le suivi de nombreux laboratoires répartis dans plusieurs sections du comité national (22, 24, 25, 26). Il dirige une équipe de recherche à Marseille dans l'institut de biologie du développement. Il y étudie les relations entre l'établissement de domaines spécialisés de la membrane plasmique et la morphogenèse de tissus complexes comme l'intestin, le rein et la rétine. La cancérisation des cellules épithéliales ou la dégénérescence des cellules rétinienne font parties des modèles d'études.

Pour André le Bivic, la biologie intégrative doit être définie comme la tentative d'intégrer le rôle des gènes dans les fonctions supérieures jusqu'au comportement. Au delà des modèles (animaux ou végétaux) et des niveaux d'intégrations, il n'y aurait pas de différences fondamentales (conceptuelles) entre les différentes sections. Par ailleurs, il est difficile pour André le Bivic de découpler la physiologie et le développement. L'organisation polarisée des cellules conditionne le développement et la fonction des différents organes chez les animaux. De plus de petites modifications au cours de développement peuvent avoir de grandes répercussions sur l'organisme.

Par contre des différences sont présentes entre les sections concernant les critères d'évaluation. Bien que l'accès aux journaux « importants » soit différents entre les disciplines, les chercheurs doivent avoir l'ambition de faire le mieux possible dans ce domaine. Notion de science « bruit de fond ».

André le Bivic nous recommande d'identifier les équipes relevant de la section dans les différentes structures pour mieux évaluer. Il nous demande aussi d'indiquer des gens *crédibles* (sic) en physiologie par exemple pour siéger dans des comités style ANR.

André le Bivic nous rappelle que la section n'a pas à juger de la pertinence de la stratégie mise en place par le CNRS. Par exemple, la mise en place d'un centre de nutrition à Dijon relève d'intérêts géo-stratégiques (sic) qui ne sont pas du ressort des sections. Dans ce cadre, la section doit juger de la qualité scientifique le mieux possible (re-sic).

Concernant la mise en place des très grandes unités (TGU), M le Bivic souligne comme d'ailleurs M Van der REST que la structure doit servir la science et pas l'inverse. Néanmoins, si la création de petits laboratoires reste théoriquement possible, M le Bivic insiste que cela ne puisse se faire que dans des cas très spécifiques (projets de premier plan international) et dans un environnement géographique non isolé.

Commentaires :

Le changement de direction à la tête du CNRS ne semble par avoir vraiment infléchi la politique de la direction du CNRS. La formation de gros centres de recherche et la mise en place de l'évaluation au niveau des équipes restent le point important des réformes. Bien que nos directeurs soient parfois conscients du risque de dilution que cela puisse entraîner pour certaines disciplines (en particulier la physiologie), il n'y a pas de remise en compte du modèle TGU. De toute façon, l'empressement avec lequel les directeurs de les laboratoires et les chercheurs ont mis en place des projets de centre en région ne peut que conforter la direction dans ses choix. On peut donc craindre que le mélange de thématiques très différentes dans de très grands centres soit défavorable aux disciplines dont la productivité

scientifique et l'impact public est moindre. Le fait que le CNRS ait choisi de nommer un seul DSA pour couvrir l'ensemble de la biologie intégrative et de demander des critères d'évaluation normatifs risquent, au delà des compétences de la personne, de normaliser les approches scientifiques issues de différents domaines. Il n'est pas certain que l'objectif de pluridisciplinarité soit atteint si certaines disciplines sont noyées sous le terme générique de biologie intégrative.

Pour essayer de limiter l'érosion des disciplines la section 25 demande de pouvoir évaluer de façon comparative les départements ou équipes qui relèvent de ses compétences même si leur unité dépend d'une autre section au même titre que pour ses propres laboratoires.

La section s'interroge également sur son avenir car à cours terme la moitié de ses laboratoires aura disparue soit par la fusion de plusieurs laboratoires de la 25 soit par leur disparition dans des TGU relevant d'autres sections. Il serait peut être opportun que les chercheurs qui revendiquent des approches de physiologie intégrative se posent la question du devenir de leur discipline. Encore faudrait-il que la physiologie puisse être définie en tant que discipline et pas confondue avec une posture pseudo médicale ou de biologie intégrative. Si la physiologie doit être définie comme une discipline à part entière, il faudrait que l'on puisse démontrer que, au delà des outils empruntés à différentes disciplines, elle apporte une manière différente de voir le vivant et souligner les éventuelles ruptures conceptuelles que pourrait impliquer un changement de niveau d'intégration.

Cette situation est préoccupante pour la section :

Il est très inquiétant que les laboratoires de la section dépendent de 2 DSA différents, en fonction du champ thématique. La section 25 recoupe l'étude des grandes fonctions de l'organisme. Or déjà, les neurosciences représentent près de 70 % des laboratoires de la section. Les autres fonctions, cardiovasculaire, musculaire, fonction rénale, nutrition, métabolisme, physiologie du développement... sont minoritaires. La coupure de la physiologie accentue ce phénomène en assimilant la physiologie à la biologie fusse-t-elle intégrative. A terme il ne restera au CNRS que les Neurosciences, le reste de la physiologie se fondant dans les unités Inserm ou les grands centres (Y aurait-il un partage des champs thématiques entre les organismes?). Par ailleurs, même dans le champ thématique des Neurosciences, il serait opportun de s'interroger sur la notion que recouvre encore le terme de Neurophysiologie pour certains laboratoires. Sans avoir une vision normative de ce champ disciplinaire, il convient toutefois de ne pas confondre la biologie cellulaire du neurone avec les études s'intéressant au fonctionnement des neurones intégrés dans des réseaux fonctionnels.

Seul le CNRS pouvait jusqu'à maintenant recouvrir une vision horizontale de la physiologie et intégrer les différentes fonctions ce qui est le cas dans plusieurs laboratoires de la section. Ce n'est pas le cas à l'Inserm qui est organisé en grandes fonctions séparées ou en pathologies. Il est étonnant qu'à l'heure de la génomique

fonctionnelle, on abandonne cette vision fondamentale et intégrée des grandes fonctions de l'organisme. C'est l'expertise du CNRS dans ces domaines qui est remise en cause.

Depuis, la réforme du CNRS, les sections n'avaient plus la responsabilité d'établir les rapports quadriennaux de conjoncture et de prospective. Depuis le changement de direction, un rapport de conjoncture serait demandé aux sections puis une prospective thématique plus large aux CSD pour être ensuite examiné au Conseil Scientifique pour juin 2006. Ce travail collectif permettait aux sections du CNRS de définir leur champs disciplinaires et d'offrir une vision globale des différents types de recherche couvertes par les sections (voir par exemple le dernier rapport de la section 26: <http://www.cnrs.fr/comitenational/doc/publication.htm#rapport>, cliquer ensuite section 26). La section 25 devrait prendre l'initiative d'une réflexion sur la physiologie. Sinon, la direction scientifique du CNRS définira notre discipline en s'appuyant sur un comité d'experts choisi par ses soins. Accepter cela, c'est reconnaître que le comité national et les chercheurs dont il est issu démocratiquement n'ont plus vocation ou de légitimité à s'interroger sur leur discipline.

La section souhaite réagir à cette évolution et alerter la communauté des physiologistes.

Motions de section

Section 25 Motion1 Evaluation des équipes et laboratoires

La section 25 du Comité National réunie en session de printemps 2006 a procédé à l'examen des laboratoires.

La section a constaté la diminution du nombre de laboratoires qui lui sont rattachés (de 35 à 24 en 2 ans), cette situation résultant essentiellement de regroupements de laboratoires en centres de recherche, rattachés à d'autres sections du Comité National. Cette situation de fait pose plusieurs questions.

- 1) L'expertise sérieuse et comparative des différentes structures de la discipline perd son sens.
- 2) La qualité de l'expertise des équipes de discipline différentes au sein d'une grosse structure n'est pas satisfaisante.
- 3) La lisibilité de la discipline « Physiologie » au sein des Sciences de la vie est compromise.

Après discussion, la section demande que les équipes/départements dont les thématiques rejoignent celles de la section y soient officiellement rattachées afin qu'elles soient examinées au même titre que les autres équipes/unités dépendant directement de la section. La section estime nécessaire l'expertise comparative de toutes les équipes de la discipline.

Section 25 Motion 2 Reconstitutions de carrière

La section 25 du Comité National, réunie en session de printemps 2006 a procédé à l'examen des reconstitutions de carrière.

Elle constate qu'il existe souvent une inadéquation entre le corps de recrutement des jeunes chercheurs post-doctoraux en CDD au CNRS, et leur fonction de chercheur au sein des laboratoires. En effet, le recrutement en « **ingénieur** » souvent utilisé par les DRH pénalise ces chercheurs pour leur reconstitution de carrière au moment de leur recrutement dans les EPST. Ces services sont pris en compte sur l'article 27 c'est à dire à 50 % seulement des services effectués, alors que leur travail effectif correspond à celui défini à l'article 26 (prise en compte entre 2/3 et 3/3). Plus grave, il semble que ce soit le cas actuellement pour tous les post-doctorants recrutés sur des crédits ANR et gérés par le CNRS.

La section souhaite attirer l'attention des services concernés du CNRS sur les préjudices subis par les jeunes chercheurs. Elle demande que ces recrutements se fassent dans un cadre correspondant à celui des membres du corps des chargés de recherche, en accord avec l'activité réelle qu'ils exercent, ceci afin que ces services soient reconnus comme équivalents à ceux exercés par les membres de ce corps (article 26 du décret 83-1260), en cas de recrutement par une EPST.

Quelques informations

Les élus sont à la disposition des chercheurs qui le souhaitent:

ÉLUS SNCS-FSU À LA SECTION 25:

CREST Marcel CNRS/UMR 6150/LNPC, Laboratoire de Neurophysiologie Cellulaire Faculté de Médecine 43 Bd Pierre Dramard 13916 Marseille cedex 15. Tel : 04 91 69 89 75, Fax : 04 91 69 89 77. *Courriel : crest.m@jean-roche.univ-mrs.fr

VENTURA-CLAPIER Renée. INSERM U-769, Signalisation et physiopathologie cardiaque. Université Paris-Sud, Faculté de Pharmacie. 5 rue Jean-Baptiste Clément, 92296 Châtenay-Malabry. Tel : 01 46 83 57 62. Fax : 01 46 83 54 75. Courriel : Renee.Ventura@cep.u-psud.fr.

COGNARD Christian : CNRS/UMR6187 Institut de Physiologie et Biologie Cellulaires Université de Poitiers 40 avenue du recteur Pineau 86022 Poitiers Cedex. Tel : 05 49 45 40 64. Fax : 05 49 45 40 14. Courriel : christian.cognard@univ-poitiers.fr

LACAMPAGNE Alain : Inserm U637, Physiopathologie Cardiovasculaire CHU Arnaud de Villeneuve 34295 Montpellier Cedex 05. Tel : 04 67 41 52 44. Fax : 04 67 41 52 42. Courriel : lacamp@montp.inserm.fr

QUERAT Bruno : CNRS/UMR5166 Evolution des Régulations Endocriniennes Muséum National d'histoire Naturelle. 7 rue Cuvier 75231 Paris Cedex 5. Te l : 01 40 79 36 20. Fax : 01 40 79 36 18. Courriel : querat@mnhn.fr

JOURDON Philippe : Inserm U533 Faculté de Médecine 1 rue Gaston Veil 44035 Nantes. Tel : 02 40 41 29 85. Courriel : philippe.jourdon@nantes.inserm.fr

ELU SNES-up –FSU: <http://www.snesup.fr/>

TELL Fabien. ITIS CNRS UMR 6150 Faculté de Médecine Nord, Boulevard Pierre Dramard. 13916 Marseille Cedex 20. Tel: 04 91 69 89 71 Fax: 04 91 69 89 77
E-mail tell.f@jean-roche.univ-mrs.fr